

Programme de formation initiale
en patrouille-gendarmerie

Structure et caractéristiques



*Document
d'information*

Programme de formation initiale
en patrouille-gendarmerie

Structure et caractéristiques

Document d'information

[PFIPG-2212]

PRODUCTION : École nationale de police du Québec
350, rue Marguerite-D'Youville
Nicolet (Québec) J3T 1X4

© École nationale de police du Québec, 2014

Ce document est la propriété exclusive de l'École nationale de police du Québec. Toute reproduction totale ou partielle du présent document ainsi que toute diffusion en tout ou en partie de son contenu, sous quelque forme que ce soit (conférence, cours ou autre semblable moyen de diffusion), doivent au préalable être autorisés par écrit par la direction de l'École nationale de police du Québec.

AVERTISSEMENT

Ce document est rédigé à l'intention des étudiants inscrits à un cours et constitue un complément à la formation donnée en classe. L'information présentée dans ce document ne doit pas être interprétée comme constituant un manuel de procédures et ne doit en aucun cas servir à des fins autres que celles de la formation. Les lecteurs ne devraient pas agir sur la seule foi des informations qui y sont contenues.

Note : Dans ce document, le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement pour faciliter la lecture.

Version du 17 janvier 2024

Référence : PFIPG-2212

Table des matières

INTRODUCTION	V
LE PROGRAMME DE FORMATION INITIALE EN PATROUILLE-GENDARMERIE (PFIPG)	1
La durée.....	2
Le lieu de la formation.....	2
La langue de formation	2
Le personnel formateur	2
Le contexte de formation : l'internat et les valeurs de l'ENPQ (RIDER).....	3
Les compétences du programme	3
Les stratégies de formation	4
L'approche par compétences.....	4
Le poste de police-école	4
Les simulations et les rétroactions	4
Les apprentissages de disciplines techniques.....	5
Les formules pédagogiques	5
Les sorties de patrouille et les rétroactions	5
La réflexion éthique	6
Les plateaux de simulation	6
Les ateliers thématiques et pratiques.....	7
La formation en ligne	7
L'accompagnement de l'aspirant policier.....	7
Le <i>coaching</i>	7
Le tutorat	8
Le suivi comportemental	8
L'évaluation certificative des compétences	8
Les épreuves certificatives.....	8
L'attestation de réussite	9
Annexe 1 – Répartition des compétences du Programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie.....	11
Annexe 2 – Répartition des heures investies par les aspirants policiers au PFIPG	13
Annexe 3 – Les objectifs et standards.....	15
Annexe 4 – Schéma <i>La désescalade et la communication tactique – Une formation unifiée</i> ...	31
Annexe 5 – Thématiques abordées.....	33
Annexe 6 – Fiche d'appréciation comportementale	37

Introduction

L'École nationale de police du Québec : mission, rôle et principales caractéristiques

Au centre d'un continuum de formation et avec la participation d'un important réseau de partenaires, l'École nationale de police du Québec (ENPQ) a pour mission d'assurer la pertinence, la qualité et la cohérence des activités relatives à la formation policière sur le territoire québécois.

Elle assume la responsabilité de la formation initiale dans les domaines de la patrouille-gendarmerie, de l'enquête et de la gestion policières. Elle offre également des activités de perfectionnement professionnel pour chacun de ces domaines. L'ENPQ effectue ou fait effectuer de la recherche orientée vers la formation policière et organise des échanges d'expertise sur le plan international.

Le Programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie (PFIPG)

Pour un policier québécois, la préparation à l'exercice de la profession se fait au moyen de deux programmes de formation successifs et complémentaires : le programme d'études collégiales en Techniques policières d'une durée de trois ans* et le Programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie (PFIPG) offert exclusivement par l'ENPQ et dont la durée est de 16 semaines. La réussite du PFIPG confère à l'aspirant policier le droit d'exercer la fonction de policier.

Lors de ses études collégiales, l'aspirant policier acquiert l'ensemble des compétences de la formation générale et les compétences de base de la formation spécifique aux techniques policières. Au PFIPG, il mobilise et intègre ces compétences dans l'exercice des modes d'intervention policière les plus répandus au Québec, en plus de développer de nouvelles compétences.

Ces deux programmes s'appuient sur les orientations de la politique ministérielle *Vers une police plus communautaire* et sur la *Loi sur la police*. La politique ministérielle a permis d'établir une série de mesures s'inscrivant dans une volonté de moderniser la police, de la rendre plus professionnelle et plus près de la communauté. Les contenus de formation de ces deux programmes intègrent donc les grands principes de ladite politique, soit : le rapprochement avec le citoyen, le partenariat avec d'autres institutions, l'approche par la résolution de problèmes et le renforcement des mesures préventives. L'adoption de la *Loi sur la police*, en juin 2000, faisait également partie des objectifs de la politique ministérielle en permettant d'actualiser la mission des corps policiers et d'établir le caractère communautaire de l'action policière. L'article 48 précise d'ailleurs que, pour réaliser leur mission, les policiers doivent sauvegarder les droits et libertés, respecter les victimes et coopérer avec la communauté dans le respect du pluralisme culturel. Dans cette optique, les contenus de formation sont constamment appelés à évoluer afin de s'adapter notamment aux nouvelles réalités sociales, aux recommandations émanant d'autorités diverses et aux nouvelles responsabilités liées à la fonction du patrouilleur.

Le présent document expose la structure et les caractéristiques principales du PFIPG. Il présente le cadre général dans lequel est placé l'aspirant policier tout au long de sa formation à l'ENPQ, l'approche pédagogique privilégiée, les compétences visées par le programme, les différentes stratégies de formation ainsi que l'évaluation certificative permettant d'attester de l'atteinte ou non des objectifs du programme.

* Le programme d'études collégiales en Techniques policières conduit soit à l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC), soit à une attestation d'études collégiales (AEC), selon le cas. Cela dépend si le candidat détient ou non une promesse d'embauche d'un service de police, de même qu'une formation préalable jugée satisfaisante.

La durée

Le programme de formation est d'une durée de 401 h 45 min et s'échelonne sur une période de 16 semaines. Il comprend des activités préparatoires à l'arrivée à l'ENPQ, soit 7 h 30 min d'enseignement à distance en mode synchrone et près de 25 h de travaux préparatoires obligatoires. De plus, l'aspirant-policier est impliqué dans des activités périscolaires, avant et après les heures de formation, pour un minimum de 65 h 30 min. En résumé, le passage d'un aspirant policier au PFIPG demande un investissement minimal de près de 470 heures.

Le lieu de la formation

Les activités du PFIPG se déroulent principalement sur le campus, dans les installations de l'ENPQ, à Nicolet. Ces installations de pointe permettent de faciliter la mise en place de contextes se rapprochant de la réalité du travail du patrouilleur : plateaux de simulation et d'intervention tactique variés (appartements, commerces divers, etc.), parcs intérieurs et extérieurs, circuit routier, simulateur de conduite et de tir, dojos, gymnases, salles de classe, etc. De nombreuses activités de simulation sont également réalisées sur le territoire de la ville de Nicolet.

La langue de formation

L'ensemble des activités qui composent le programme se déroulent en français, sauf en ce qui concerne le PFIPG destiné à la clientèle autochtone, qui peut être offert en français ou en anglais.

Le personnel formateur

Le personnel formateur est composé majoritairement de policiers, mais aussi de personnel civil.

Les formateurs policiers proviennent des différents corps de police du Québec. Les policiers actifs détiennent un contrat de prêt de service d'une durée de trois à cinq ans consenti par leur employeur respectif. La durée limitée des contrats permet de maintenir un lien avec les réalités et les pratiques policières contemporaines. Les policiers retraités et les membres du personnel civil assurent la continuité en occupant des postes sur une période prolongée. Les formateurs non policiers détiennent une formation et une expérience reconnues notamment dans les domaines suivants : sociocommunautaire, légal, intervention physique, tir et conduite.

■ Le contexte de formation : l'internat et les valeurs de l'ENPQ (RIDER)

L'aspirant policier réside obligatoirement à l'École pendant toute la durée du programme. L'internat poursuit des objectifs qui sont partie intégrante de la formation. Plus précisément, les activités périscolaires représentent des contextes d'intégration privilégiés pour acquérir les attitudes et les comportements professionnels compris dans les objectifs du programme ainsi que les valeurs de l'ENPQ (représentées par l'acronyme RIDER : Respect – Intégrité – Discipline – Engagement – Sens des Responsabilités). L'internat permet d'offrir à l'aspirant policier un encadrement éducatif supérieur, caractérisé par un horaire structuré, de même que par une organisation efficace des services et des ressources disponibles. Le fait d'amener les aspirants policiers à vivre ensemble contribue également à renforcer le sentiment d'appartenance et à favoriser l'entraide.

■ Les compétences du programme

Le but ultime du PFIPG est de développer chez l'aspirant policier les compétences nécessaires à l'accomplissement des tâches habituelles du patrouilleur, et ce, selon les seuils de performance requis lors de son entrée en fonction. Pour atteindre ce but, le programme est articulé de façon à permettre le développement des 12 compétences ciblées, réunies sous 6 dimensions :

■ Les activités policières

- ☐ Prendre en charge un événement
- ☐ Patrouiller stratégiquement un secteur d'intervention

■ Les techniques

- ☐ Intervenir physiquement auprès des personnes
- ☐ Utiliser le pistolet en situation de tir défensif
- ☐ Conduire un véhicule de police

■ L'intervention tactique

- ☐ Intervenir en intégrant un processus de prise de décision rapide et adapté à la situation tout en utilisant les principes et techniques de l'emploi de la force (Système d'analyse des interventions à risque - SAIR)
- ☐ Contrôler un périmètre de sécurité à titre de premier intervenant
- ☐ Agir à titre de premier intervenant lors d'une situation impliquant un tireur actif
- ☐ Effectuer la poursuite d'un véhicule routier ou d'un individu à pied et l'interception à risque élevé d'un véhicule routier

■ Le maintien et rétablissement de l'ordre

- ☐ Intervenir en maintien et rétablissement de l'ordre (MRO) – Cote d'alerte 1

■ L'engagement dans la formation

- ☐ S'engager dans sa formation et sa profession

■ La communication

NOTES☐ *Communiquer dans un contexte d'intervention auprès des personnes*

- Cette compétence est intégrée dans les activités policières et les autres dimensions du programme et vise plus spécifiquement à amener l'aspirant policier à évaluer la situation, puis à planifier et à déployer une stratégie de communication adaptée à la situation et à la personne, et ce, quelle que soit la clientèle.
- La communication vise à obtenir un dénouement pacifique. Elle apparaît dans le *Modèle national de l'emploi de la force* comme une option à privilégier par l'intervenant lorsque les circonstances le permettent. À cette fin, l'ENPQ s'est dotée d'un outil d'aide à l'apprentissage sous forme de schéma. Le document *La désescalade et la communication tactique – Une formation unifiée*, à l'annexe 4, sert à situer la désescalade et la communication tactique dans ce schéma.

La description de chacune des compétences se trouve à l'annexe 3 (*Les objectifs et standards*).

Les stratégies de formation

L'approche par compétences

Le PFIPG a été élaboré selon les principes fondamentaux de l'approche par compétences, qui consiste à cerner les compétences inhérentes à l'exercice d'une profession et à les transposer dans le cadre d'un programme ou d'une activité de formation. Cette approche se caractérise également par les stratégies de formation employées, conçues pour favoriser la participation active de l'étudiant au développement des compétences visées par le programme.

Le poste de police-école

L'intégration à un milieu de travail simulé constitue l'assise du programme. L'aspirant policier, dès son arrivée à l'ENPQ, signe un contrat d'engagement avec le poste de police Nicolet-ENPQ. Il y agit comme policier à part entière et évolue dans une structure physique (poste d'accueil, salles d'entrevue, etc.) et organisationnelle (directeur et responsable du poste, superviseurs, gradés, directives internes, activités de patrouille et de formation, etc.) s'inspirant de celle d'un véritable poste de police.

Les simulations et les rétroactions

Les activités pédagogiques liées au poste de police Nicolet-ENPQ s'inscrivent dans une vision de l'apprentissage axée sur l'action et la réflexion sur l'action.

À cet égard, la simulation et la rétroaction sont les formules pédagogiques privilégiées dans la conception des activités de formation. Les mises en situation

(avec comédiens professionnels) et les jeux de rôle (personnifiés par les aspirants policiers)* permettent de placer l'aspirant policier dans un contexte se rapprochant le plus possible des tâches concrètes liées à la fonction de travail du patrouilleur. La rétroaction amène l'aspirant policier à porter un regard critique sur sa performance et celle de ses pairs, puis à en dégager des conclusions utiles à la progression de ses apprentissages.

Les apprentissages de disciplines techniques

Outre les activités pédagogiques se déroulant au poste de police-école, la formation propose à l'aspirant policier l'apprentissage de disciplines techniques comme le tir, la conduite d'un véhicule de police et les techniques d'intervention physique, incluant le sauvetage en milieu riverain.

Les simulateurs de tir et de conduite, le circuit routier et les salles de simulation et d'entraînement particulier, telles que les dojos et la salle de tir, sont utilisés afin de permettre l'acquisition des compétences propres à ces disciplines plus techniques. Ils permettent ainsi à l'aspirant policier de faire face à des situations qui simulent la réalité du travail policier.

Les formules pédagogiques

- Les sorties de patrouille et les rétroactions
- La réflexion éthique
- Les plateaux de simulation
- Les ateliers thématiques et pratiques
- La formation en ligne

Les sorties de patrouille et les rétroactions

Au poste de police Nicolet-ENPQ, l'aspirant policier fait partie d'une équipe de relève supervisée par un instructeur. Après avoir fait l'inspection de son véhicule, il se présente au **rassemblement** du matin, où il reçoit des affectations et planifie sa journée en y intégrant des visées stratégiques. Il part ensuite **patrouiller** dans son secteur d'intervention, où il assure une présence policière, répond aux appels en provenance du centre des télécommunications de l'ENPQ et prend en charge des interventions. Une courte rétroaction individuelle visant à renforcer ou à recadrer l'aspirant policier relativement à certains éléments (points forts, points à améliorer, prise de décision et attitudes et comportements

* Le comédien professionnel, présent dans de nombreuses mises en situation, joue un rôle important en réagissant, selon des balises préétablies, aux demandes de l'aspirant policier ainsi qu'aux attitudes et aux comportements de celui-ci en cours d'intervention. Les réactions du comédien permettent à l'aspirant policier de mesurer l'effet de ses actions, de ses attitudes et de ses comportements et de s'ajuster en cours d'intervention ou en cours de stage. La personnification de personnages par les aspirants policiers dans de nombreux jeux de rôle permet également à ces derniers de prendre conscience de l'effet des attitudes et des comportements sur différentes clientèles et contribue, par le fait même, au développement d'empathie envers les citoyens.

professionnels) est effectuée par un instructeur présent sur les lieux de l'intervention. La rétroaction individuelle permet à l'aspirant policier d'avoir un retour direct et immédiat sur sa performance tout en développant sa capacité à s'autoévaluer.

Au terme de sa journée de patrouille, l'aspirant policier assiste au **démembrement**, où il transmet les informations d'intérêt et ses observations à la relève suivante, aux partenaires externes et au superviseur. Par la suite, il a la responsabilité de produire des **rapports** et de les remettre en respectant les directives du poste. La rédaction des rapports fait l'objet d'un suivi particulier afin d'amener l'aspirant policier à rédiger avec soin et à remplir minutieusement le dossier relatif à son intervention. Afin de se rapprocher de la réalité de travail, certains rapports sont rédigés et soumis à partir d'outils informatisés.

Chaque journée de patrouille est suivie d'une **rétroaction de groupe** qui vise à faire un retour sur l'occupation du temps de patrouille et à renforcer la compréhension de l'aspirant policier relativement à la prise en charge d'un événement. Les rétroactions de groupe permettent ainsi aux aspirants policiers de mettre en évidence les notions théoriques et techniques à retenir, puis d'en dégager des conclusions utiles pouvant orienter leurs futures interventions. Les interactions entre pairs contribuent grandement au cheminement d'apprentissage, en favorisant notamment le partage des bonnes pratiques et la confrontation constructive des points de vue. Les rétroactions permettent donc d'approfondir à la fois la compréhension des attentes tant pour la compétence *Prendre en charge un événement* que pour la compétence *Patrouiller stratégiquement un secteur d'intervention*.

La réflexion éthique

La réflexion éthique s'exerce principalement à travers des retours d'expérience qui reposent sur des interventions effectuées en cours de formation. Les retours d'expérience, qui sont complémentaires aux rétroactions de groupe, permettent à l'aspirant policier d'analyser ses interventions sous l'angle des facteurs qui ont influencé sa prise de décision, soit les facteurs contextuels, organisationnels, légaux et personnels. Le programme propose trois retours d'expérience en plus d'une quatrième activité au cours de laquelle des dilemmes éthiques hypothétiques sont analysés à travers le modèle du retour d'expérience. Ces activités suivent une progression qui vise à favoriser l'intégration du processus réflexif par l'aspirant policier et son transfert dans sa pratique policière.

Les plateaux de simulation

Un plateau comporte habituellement trois simulations orientées autour d'une même thématique. Chaque aspirant policier joue en alternance les rôles d'observateur, de policiers (contact ou couvreur). Dans le cadre de certains plateaux, ils peuvent également être appelés à jouer un rôle de suspect ou de victime. Chaque simulation est suivie d'une rétroaction immédiate. Les aspirants policiers étant intervenus à titre de policiers sont appelés à commenter leur performance. Les autres

aspirants policiers sont invités à porter un regard critique sur l'intervention à partir de critères et d'indicateurs spécifiques à la compétence et à la thématique. L'instructeur commente également la performance des deux policiers, puis se sert de ses observations pour soutenir l'explication de certains contenus spécifiques à la thématique qui sont susceptibles d'être intégrés dans la simulation subséquente. Le ratio d'encadrement d'un instructeur pour six ou neuf aspirants policiers permet un accompagnement personnalisé.

Les ateliers thématiques et pratiques

Les ateliers thématiques sont utilisés pour sensibiliser les aspirants policiers à une thématique ou pour favoriser l'intégration de contenus de formation, par exemple, les contenus psychosociaux reliés aux réalités sociales

Les ateliers pratiques visent le développement de certaines habiletés ou la maîtrise de procédures spécifiques. Par exemple, lors d'une activité de formation en *Main-tien et rétablissement de l'ordre – Cote d'alerte 1*, les aspirants policiers expérimentent différentes techniques en adaptant leur niveau de force et leurs actions à la résistance des manifestants.

Les activités préparatoires

Les activités préparatoires sont utilisées à différents moments au cours du parcours de formation de l'aspirant policier. Tout d'abord, une période de trois semaines avant l'entrée à l'ENPQ est consacrée à la préparation de l'aspirant policier à son programme. Cette période, appelée *Semaines préparatoires*, est consacrée à de la formation synchrone et asynchrone organisée et encadrée. Les activités prévues lors des semaines préparatoires visent notamment la mise à jour des notions collégiales, la connaissance des règles de vie à l'ENPQ ainsi que certaines notions préparatoires au PFIPG. Les semaines préparatoires sont obligatoires pour tous les aspirants policiers ayant reçu la confirmation de leur date d'entrée à l'ENPQ. Au cours de cette période, l'aspirant policier s'engage à suivre un itinéraire de travail structuré, intégrant principalement des activités autonomes, encadrées à certains moments par un instructeur. Au cours de la semaine précédant l'entrée à l'ENPQ, des activités en classe virtuelle sont également planifiées.

Finalement, durant la formation, les activités en ligne sont complémentaires aux activités en présence. Elles sont notamment utilisées en préparation à une activité spécifique pour introduire de nouveaux contenus, en valider la compréhension et pour consulter la documentation.

L'ENPQ a recours à un environnement numérique d'apprentissage (Moodle) pour héberger les activités en ligne et l'ensemble de la documentation nécessaire à la réalisation des activités pédagogiques.

L'accompagnement de l'aspirant policier

Le *coaching*

Le rôle du formateur au PFIPG est d'accompagner l'aspirant policier dans le développement progressif des compétences visées. La stratégie d'enseignement privilégiée est axée sur le *coaching*. Concrètement, le *coach* encadre et anime des activités pédagogiques au cours desquelles il utilise différentes techniques d'animation qui encouragent la participation de l'aspirant policier, suscitent sa réflexion et son autoévaluation et l'amènent à trouver ses propres réponses aux situations problématiques qui lui sont proposées.

Dans son rôle de *coach*, le formateur apporte les précisions nécessaires en vue de recadrer ou de réorienter l'aspirant policier ou encore de mettre en évidence certaines notions théoriques et techniques susceptibles de soutenir ce dernier dans l'atteinte des objectifs.

Le tutorat

Le tutorat exercé auprès de l'aspirant policier permet de le guider dans l'intégration de sa formation et dans la réussite du programme. L'appropriation des valeurs de l'ENPQ constitue également un élément important du succès de l'aspirant policier, par l'adoption des comportements attendus par la profession et par le programme de formation. L'instructeur-tuteur intervient donc autant sur le plan des apprentissages liés aux compétences du programme que sur le plan du savoir-être de l'aspirant policier, et ce, durant les activités de formation et en dehors de celles-ci. En effet, il rencontre l'aspirant policier à trois reprises durant sa formation pour effectuer un suivi. Afin de s'y préparer, l'aspirant policier remplit un rapport de progression des apprentissages qui l'amène à s'évaluer en déterminant ses forces, ses points à améliorer et les moyens pour progresser. Le tuteur en prend connaissance avant chaque rencontre pour guider la discussion et proposer des mesures à prendre pour atteindre les objectifs.

Le suivi comportemental

En raison des attentes élevées de la société et des corps de police à l'endroit des policiers, le PFIPG tend à développer chez les aspirants policiers des normes élevées de services professionnels et de comportements éthiques. Inspirée par le règlement sur la discipline interne des organisations policières, le *Code de déontologie des policiers du Québec* et les valeurs fondamentales attendues par la profession et les corps de police, l'ENPQ exerce auprès de l'aspirant policier un encadrement et un suivi en matière comportementale.

Conçu dans un esprit de soutien lié au tutorat, cet encadrement confronte néanmoins l'aspirant policier à des exigences sur le plan de la conduite professionnelle requise par la profession policière. Il contribue à accompagner l'aspirant policier vers la consolidation de comportements attendus et définit les modalités de sanction à l'égard d'attitudes incompatibles avec la profession.

L'appréciation comportementale de l'aspirant policier, effectuée à l'aide de la *Fiche d'appréciation comportementale* (FAC), est également un repère important pour les corps de police lors de leur processus de recrutement (voir l'annexe 6).

L'évaluation certificative des compétences

Les épreuves certificatives

Réalisée en fin de parcours, l'évaluation certificative permet de juger du niveau d'atteinte des compétences visées par le programme. Les critères d'évaluation sont tirés de ceux qui ont servi à apprécier la performance de l'aspirant policier tout au long de sa formation. L'évaluation certificative au PFIPG s'inscrit dans la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA) qui encadre les pratiques d'évaluation à l'ENPQ.

L'évaluation certificative est composée de plusieurs épreuves permettant à l'aspirant policier de faire la démonstration de ses compétences dans les différents domaines de l'intervention policière couverts par le programme. Ainsi, l'aspirant policier est appelé à :

- répondre à un appel et intervenir seul à partir d'une mise en situation donnée, pour la prise en charge de l'événement;
- utiliser judicieusement ses pouvoirs et devoirs dans diverses mises en situation recréant des contextes d'intervention policière;
- démontrer sa capacité à déployer une stratégie de communication adaptée à la situation et à la personne;
- utiliser ses connaissances auprès de clientèles présentant des particularités sociales, et ce, dans le cadre de mises en situation;
- démontrer sa capacité à intervenir physiquement auprès des personnes dans le respect du *Modèle national de l'emploi de la force*;
- consigner la preuve en lien avec l'événement pour lequel il est intervenu (rédaction adéquate des notes, du constat d'infraction et du rapport approprié);
- démontrer ses habiletés techniques lors d'épreuves de qualification en tir, en conduite et en intervention physique;
- démontrer sa capacité à administrer les épreuves de coordination des mouvements (ECM), à interpréter les résultats des tests et à rédiger le formulaire approprié.

L'attestation de réussite

À l'issue du programme, l'ENPQ atteste le degré de maîtrise des compétences de chaque aspirant policier en délivrant un relevé de notes. L'atteinte des standards exigés pour chacune des compétences du programme est soulignée lors d'une cérémonie protocolaire.

Annexe 1

Répartition des compétences du Programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie

NOTE : Le nombre d'heures indiqué dans le tableau est celui consacré à des activités précises liées à chaque thématique. Il tient compte des activités de formation animées par un instructeur en présentiel ou en formation à distance en mode synchrone.

Énoncé des compétences	Durée	%
LES ACTIVITÉS POLICIÈRES		47,8 %
Prendre en charge un événement, incluant les activités de formation spécifiques et les rétroactions sur la compétence <i>Communiquer dans un contexte d'intervention auprès des personnes</i>	140 h	37,2 %
Patrouiller stratégiquement un secteur d'intervention	40 h 25 min	10,7 %
LES TECHNIQUES		33,6 %
Intervenir physiquement auprès des personnes, incluant les rétroactions sur la compétence <i>Communiquer dans un contexte d'intervention auprès des personnes</i>	63 h 30 min	16,9 %
Utiliser le pistolet en situation de tir défensif	31 h 30 min	8,4 %
Conduire un véhicule de police	31 h 30 min	8,4 %
L'INTERVENTION TACTIQUE		12,2 %
Contrôler un périmètre de sécurité à titre de premier intervenant	14 h 30 min	3,8 %
Agir à titre de premier intervenant lors d'une situation impliquant un tireur actif	6 h	1,6 %
Effectuer la poursuite d'un véhicule routier ou d'un individu à pied et l'interception à risque élevé d'un véhicule routier	13 h 30 min	3,6 %
Intervenir en intégrant un processus de prise de décision rapide et adapté à la situation tout en utilisant les principes et techniques de l'emploi de la force (SAIR)	12 h	3,2 %
LE MAINTIEN ET RÉTABLISSEMENT DE L'ORDRE		4 %
Intervenir en tant que membre d'une section ou d'un peloton ou les deux, lors d'une opération de maintien et rétablissement de l'ordre à la cote d'alerte 1	15 h	4 %
L'ENGAGEMENT DANS LA FORMATION		2,4 %
S'engager dans sa formation et sa profession	9 h	2,4 %
TOTAL GÉNÉRAL	376 h 45 min	100 %

Annexe 2

Répartition des heures investies par les aspirants policiers au PFIPG

NOTE : Le nombre d'heures indiqué dans le tableau tient compte des activités de formation animées par un instructeur en présentiel ou en formation à distance en mode synchrone, ainsi que des activités préparatoires en ligne effectuées par les aspirants de façon autonome.

Type d'activité	Durée
ACTIVITÉS DU PROGRAMME DE FORMATION INITIALE EN PATROUILLE-GENDARMERIE	
Activités policières	227 h 45 min
Techniques	167 h 15 min
Intervention tactique	53 h 45 min
Maintien et rétablissement de l'ordre	15 h
Engagement dans la formation	15 h 30 min
TOTAL	479 h 25 min
ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES	
Activités d'intégration et de vie en groupe	35 h 45 min
Activités de fin de formation	9 h 45 min
Autres activités	10 h
Activités de garde (approx.)	10 h
TOTAL	65 h 30min
TOTAL GÉNÉRAL	544 h 45 min

Annexe 3

Les objectifs et standards

Rappelons d'abord qu'une compétence est définie à l'ENPQ comme un savoir-agir en conformité avec les exigences de la profession. Elle se traduit par la capacité d'une personne à accomplir avec succès son rôle et ses tâches professionnelles, et résulte de la mobilisation et de l'utilisation efficaces de ressources internes (habiletés, connaissances et attitudes) et externes (documents, pairs, ressources du milieu, etc.).

La présentation des objectifs et standards pour les compétences visées au PFIPG respecte la structure habituelle d'un programme élaboré par compétences. Cette méthodologie comporte un vocabulaire qui lui est spécifique et qui mérite d'être précisé afin d'en faciliter la consultation.

L'**énoncé de la compétence** permet de définir de manière globale la compétence visée.

Le **contexte de réalisation** permet de faire ressortir les moyens privilégiés pour favoriser le développement de la compétence.

Les **éléments de la compétence** apportent les précisions nécessaires à la compréhension de la compétence et précisent ses grandes étapes d'exercice ou ses principales composantes.

Les **critères de performance** définissent les exigences qui permettent de témoigner de l'atteinte de la compétence.

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Prendre en charge un événement	▪ À partir d'études de cas recréant toutes les étapes d'une intervention policière, c'est-à-dire de la prise d'appel jusqu'au témoignage à la cour. ▪ À partir de mises en situation simulant les conditions réelles d'exercice avec des comédiens, au moyen de logements, en milieu urbain et sur le réseau routier. ▪ À partir d'un environnement de travail et d'un mode de fonctionnement recréant la vie d'un poste de police réel. ▪ À l'aide des rapports et des formulaires d'usage propres au travail policier. ▪ Au moyen de plateaux, d'ateliers thématiques et de rétroactions en présence. ▪ Au moyen d'activités, de lectures et de rétroactions en ligne. ▪ À l'aide d'instruments pédagogiques spécifiques visant l'aide à l'apprentissage, tels que : rapport de progression des apprentissages, <i>Modèle national de l'emploi de la force</i>, canevas pour la planification d'entrevues, etc. ▪ À l'aide du précis de cours. ▪ À partir des directives du poste de police Nicolet-ENPQ.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Amorcer l'intervention.	1.1 Préparation adéquate de la prise en charge d'un événement
2. Intervenir sur les lieux.	2.1 Arrivée adéquate sur les lieux 2.2 Interception méthodique d'un véhicule routier 2.3 Intervention adéquate auprès des T-P-V 2.4 Intervention adéquate auprès du contrevenant ou du suspect 2.5 Contrôle adéquat du contrevenant ou du suspect 2.6 Déploiement adéquat d'une stratégie de communication adaptée à la situation et à la personne 2.7 Transport adéquat du contrevenant ou du suspect 2.8 Exécution adéquate de la procédure d'écrou 2.9 Intervention adéquate sur la scène
3. Effectuer l'enquête policière.	3.1 Planification adéquate de la suite des opérations 3.2 Planification adéquate d'une entrevue de T-P-V 3.3 Exécution adéquate d'une entrevue de T-P-V
4. Consigner la preuve.	4.1 Rédaction adéquate des notes en tenant compte des normes établies 4.2 Rédaction adéquate du constat d'infraction 4.3 Inscription adéquate des informations nécessaires au dossier 4.4 Rédaction adéquate de la narration du rapport en tenant compte des normes relatives à la production d'écrits professionnels
5. Témoigner à la cour.	5.1 Préparation adéquate de son témoignage à la cour

-
- | | |
|---------------------------------------|---|
| | 5.2 Préparation adéquate d'un T-P-V en vue du témoignage à la cour |
| | 5.3 Témoignage adéquat à la cour |
| 6. Apprécier son intervention. | 6.1 Identification précise de ses forces et de ses faiblesses en regard des critères d'appréciation spécifiques à chacune des étapes d'une intervention |
| | 6.2 Détermination de moyens appropriés pour atteindre les visées de la compétence |
-

Et pour toute la compétence

- Intervention appropriée
 - Communication adéquate avec les ressources internes et externes concernées
 - Gestion efficace du travail
 - Utilisation judicieuse de ses pouvoirs et devoirs
 - Maîtrise adéquate des connaissances relatives aux aspects légaux
 - Maîtrise adéquate des connaissances relatives aux réalités sociales
-

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Patrouiller stratégiquement un secteur d'intervention.	▪ À partir d'une activité préparatoire au PFIPG. ▪ Dans le cadre des activités du poste de police Nicolet-ENPQ. ▪ Au moyen d'activités en classe, d'un atelier, de plateaux et de rétroactions en présence. ▪ Lors de patrouilles simples et jumelées, de jour ou de soir. ▪ En utilisant un véhicule de patrouille et ses équipements. ▪ En utilisant un véhicule banalisé. ▪ À partir d'un outil d'aide à la planification de patrouille. ▪ En appliquant des techniques de patrouille. ▪ En utilisant une méthode de résolution de problèmes adaptée à la patrouille. ▪ À l'aide des formulaires d'usage propres au travail policier. ▪ À l'aide du précis de cours. ▪ À partir des directives du poste de police Nicolet-ENPQ. ▪ À l'aide des rapports de progression et du bilan de formation en ligne.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Préparer et planifier sa patrouille.	1.1 Préparation et vérification adéquates de son matériel et du véhicule de patrouille 1.2 Élaboration adéquate de la planification de sa patrouille
2. Patrouiller son secteur.	2.1 Présence policière adéquate 2.2 Exécution adéquate d'une intervention sur la chaussée respectant les principes de sécurité
3. Finaliser sa journée de patrouille.	3.1 Rédaction et disposition adéquates des rapports et des formulaires 3.2 Suivis appropriés auprès des différents intervenants
4. Proposer la prise en charge d'une problématique de sécurité dans son secteur.	4.1 Identification juste de problématiques de sécurité dans son secteur 4.2 Proposition pertinente de la prise en charge d'une problématique de sécurité
5. Apprécier son intervention.	5.1 Identification précise de ses forces et de ses points à améliorer en regard des critères d'appréciation spécifiques à la patrouille stratégique 5.2 Identification de moyens appropriés pour atteindre les visées de la compétence

Et pour toute la compétence

- Intervention appropriée (sécurité et professionnalisme)
 - Organisation adéquate du travail
 - Utilisation adéquate des communications
 - Utilisation judicieuse de ses pouvoirs et devoirs
-

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Intervenir physiquement auprès des personnes.	▪ À partir de mises en situation simulant les conditions réelles d'exercice. ▪ En recréant un environnement teinté par la tension. ▪ En utilisant des plateaux de simulation. ▪ À l'aide de techniques d'intervention physique. ▪ À l'aide d'une fiche d'appréciation et de coaching pour l'analyse des interventions. ▪ À l'aide du précis de cours. ▪ À l'aide des grilles de vérification des techniques.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Évaluer continuellement la situation.	1.1 Analyse adéquate de la situation 1.2 Analyse adéquate du comportement du sujet 1.3 Évaluation adéquate du niveau de risque 1.4 Identification juste des pouvoirs et devoirs en fonction des motifs d'interpellation et de prise de contrôle de la situation
2. Planifier son intervention.	2.1 Planification adéquate de son intervention en fonction de l'événement en cours, de sa perception et des considérations tactiques 2.2 Recours à l'assistance nécessaire
3. Intervenir sur les lieux.	3.1 Approche sécuritaire des lieux et du sujet 3.2 Prise en compte des aspects légaux liés à l'intervention 3.3 Déploiement adéquat d'une stratégie de communication adaptée à la situation et à la personne 3.4 Exécution adéquate de techniques de contrôle propres à l'option de force choisie 3.5 Intervention dans le respect adéquat des principes de défense 3.6 Intervention dans le respect adéquat des principes tactiques 3.7 Exécution adéquate d'une technique de mise des menottes 3.8 Vérification immédiate de l'intégrité physique du sujet 3.9 Exécution adéquate d'une fouille du sujet 3.10 Exécution adéquate d'une technique de levée et/ou d'escorte du sujet
4. Articuler sa prise de décision.	4.1 Identification adéquate des divers éléments sur l'utilisation de la force 4.2 Rédaction adéquate de la narration d'un rapport 4.2.1 Concision de la narration 4.2.2 Précision de la narration
Et pour toute la compétence	
▪ Recours à l'assistance nécessaire ▪ Réaction adéquate en situation de stress ▪ Intervention appropriée	

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Utiliser le pistolet en situation de tir défensif.	▪ En utilisant la salle de tir et le pistolet à balles létales. ▪ En utilisant les salles d'entraînement et le pistolet d'entraînement. ▪ En utilisant des techniques propres au tir. ▪ À l'aide de parcours de tir. ▪ À l'aide du simulateur de tir : ☐ Tir virtuel de précision. ▪ À l'aide d'une grille d'appréciation et de coaching. ▪ À l'aide d'un rapport de progression des apprentissages. ▪ À l'aide du précis de cours. ▪ À l'aide des listes de vérification des techniques.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Appliquer des techniques de manipulation.	1.1 Chargement adéquat du pistolet 1.2 Sortie adéquate du pistolet de l'étui 1.3 Retour adéquat du pistolet à l'étui 1.4 Exécution efficace des techniques de rechargement 1.5 Exécution efficace des techniques de désenrayage 1.6 Sécurisation adéquate du pistolet 1.7 Transfert sécuritaire du pistolet entre deux personnes 1.8 Sécurisation adéquate d'armes à feu diverses
2. Effectuer du tir défensif au pistolet.	2.1 Exécution efficace du tir au pistolet : ☐ Tir barricadé ☐ Tir réactif ☐ Tir réactif à une main et tir à la pénombre ☐ Tir en déplacement ☐ Tir en position couchée
3. Effectuer l'entretien du pistolet.	3.1 Entretien adéquat du pistolet 3.2 Vérification adéquate du fonctionnement du pistolet
4. Apprécier ses performances de tir.	4.1 Autoévaluation juste de ses performances, à l'aide du rapport de progression des apprentissages 4.2 Identification précise des mesures correctives à apporter
Et pour toute la compétence	▪ Application rigoureuse des règles de sécurité

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Conduire un véhicule de police.	▪ Avec un véhicule de police en utilisant ses équipements visuels et sonores. ▪ Sur le circuit routier : ☐ Lors d'activités supervisées; ☐ Lors de périodes d'entraînement autonome. ▪ À l'aide de mises en situation sur simulateur (Patrol Sim et Drive Sim). ▪ Sur les voies publiques du territoire de patrouille du poste de police Nicolet-ENPQ. ▪ En respectant le cadre légal en matière de conduite automobile : ☐ Le <i>Code de la sécurité routière</i>; ☐ Le <i>Code criminel</i>; ☐ Le <i>Code de déontologie des policiers du Québec</i>; ☐ Les directives organisationnelles du poste de police Nicolet-ENPQ; ☐ Le <i>Guide de pratiques policières</i>. ▪ À l'aide de documents didactiques et de référence : ☐ Précis de cours (animation Flash); ☐ Modèle de référence : <i>La conduite d'un véhicule de police en déplacement d'urgence</i>; ☐ Grille de coaching; ☐ Listes de vérification; ☐ Vidéos; ☐ Rapport de progression des apprentissages.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Utiliser des techniques de conduite lors d'un déplacement d'urgence.	1.1 Réaction appropriée lors d'une situation de freinage : ☐ Freinage d'urgence ☐ Évitement d'obstacle avec freinage 1.2 Trajectoire adéquate à l'approche, à l'intérieur et à la sortie d'une courbe 1.3 Exécution adéquate de demi-tours 1.4 Trajectoire adéquate dans un virage serré 1.5 Trajectoire appropriée d'un slalom, en marche avant, avec muret 1.6 Trajectoire adéquate lors d'un évitement d'obstacle 1.7 Trajectoire appropriée dans un passage étroit 1.8 Trajectoire appropriée d'un slalom, en marche avant, avec poteaux 1.9 Trajectoire appropriée d'un slalom, en marche arrière 1.10 Contrôle adéquat de la dynamique du véhicule lors d'une situation de dérapage à l'aide du système Easydrift®

-
- | | |
|--|--|
| 2. Effectuer des déplacements en situation d'urgence. | <div style="display: flex; flex-direction: column; gap: 10px;"><div>2.1 Utilisation judicieuse de l'équipement visuel et sonore</div><div>2.2 Conduite sécuritaire d'une seule main en situation de communication radio</div><div>2.3 Adaptation constante de la vitesse à la situation</div><div>2.4 Traverse sécuritaire des intersections non prioritaires simples et multiples
(Ce critère sera également abordé dans les activités d'apprentissage du simulateur de conduite.)</div><div>2.5 Exécution sécuritaire de manœuvres de dépassement d'un véhicule et de changement de voie</div></div> |
|--|--|
-

- | | |
|---|---|
| 3. Apprécier sa performance de conduite. | <div style="display: flex; flex-direction: column; gap: 10px;"><div>3.1 Identification précise de ses forces et de ses faiblesses en regard des critères d'appréciation spécifiques aux techniques de conduite et au déplacement d'urgence</div><div>3.2 Identification de moyens appropriés pour atteindre les visées de la compétence et la mise en œuvre de ces moyens</div></div> |
|---|---|
-

Et pour toute la compétence

- Adoption d'une position de conduite adéquate
 - Utilisation adéquate de sa vision lors de ses déplacements
 - Contrôle en tout temps de son véhicule lors de ses déplacements
-

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Contrôler un périmètre de sécurité à titre de premier intervenant.	- À partir de mises en situation, d'exposés interactifs et de rétroactions. - À partir d'une étude de cas. - À l'aide des <i>feedbacks</i> des formateurs et des pairs. - À l'aide du précis de cours : <i>Contrôler un périmètre de sécurité à titre de premier intervenant.</i> - À l'aide du <i>Modèle national de l'emploi de la force.</i>

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Amorcer une intervention.	1.1 Collecte des informations pertinentes à la prise en charge d'un événement 1.2 Formulation adéquate du portrait de la situation
2. Planifier son arrivée sur les lieux.	2.1 Recours approprié à l'assistance nécessaire 2.2 Coordination adéquate de l'arrivée sur les lieux
3. Intervenir sur les lieux.	3.1 Approche sécuritaire des lieux 3.2 Exécution du plan d'action adapté à la situation 3.3 Mise en place d'un système de périmètre adéquat 3.4 Élaboration de plans d'intervention en fonction de la situation et des intervenants impliqués 3.5 Recours approprié à un plan d'évacuation adapté à la situation 3.6 Exécution du plan d'intervention adapté à la situation 3.7 Contrôle adéquat du suspect 3.8 Sécurisation adéquate des lieux
4. Apprécier son intervention.	4.1 Identification précise de ses forces et de ses faiblesses en regard des critères d'appréciation spécifiques à chacune des étapes d'une intervention 4.2 Identification de moyens appropriés pour atteindre les visées de la compétence

Et pour toute la compétence

- Intervention sécuritaire
- Utilisation adéquate des communications
- Maintien d'une communication constante avec le commandement et les autres intervenants
- Exécution adéquate des méthodes de déplacement tactique
- Utilisation judicieuse de ses pouvoirs et devoirs
- Intervention adéquate intégrant un processus de prise de décision lié à l'emploi de la force

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Agir à titre de premier intervenant lors d'une situation impliquant un tireur actif.	▪ À partir de mises en situation simulant les conditions réelles d'exercice. ▪ En utilisant des sites de simulation. ▪ À partir d'études de cas. ▪ Au moyen d'exposés interactifs et de rétroactions. ▪ À l'aide du précis de cours : <i>Agir à titre de premier intervenant lors d'une situation impliquant un tireur actif.</i> ▪ À l'aide du <i>Modèle national de l'emploi de la force.</i>

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Amorcer une intervention.	1.1 Collecte des informations pertinentes à la prise en charge d'un événement
2. Intervenir sur les lieux.	2.1 Mise en place efficace d'une équipe d'intervention 2.2 Exécution adéquate du plan d'intervention adapté à la situation 2.3 Contrôle adéquat du suspect en mode action immédiate 2.4 Contrôle adéquat du suspect en mode contrôle de périmètre 2.5 Sécurisation adéquate des lieux
3. Apprécier son intervention.	3.1 Identification précise de ses forces et de ses faiblesses en regard des critères d'appréciation spécifiques à chacune des étapes d'une intervention 3.2 Identification précise de moyens appropriés pour atteindre les visées de la compétence
Et pour toute la compétence	▪ Intervention sécuritaire ▪ Utilisation adéquate des communications ▪ Maintien d'une communication constante avec le commandement et les autres intervenants ▪ Exécution adéquate des méthodes de déplacements tactiques ▪ Utilisation judicieuse de ses pouvoirs et devoirs ▪ Intervention adéquate intégrant un processus de prise de décision lié à l'emploi de la force

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
▪ Effectuer la poursuite d'un véhicule routier ou d'un individu à pied. ▪ Effectuer l'interception à risque élevé d'un véhicule routier.	▪ Au moyen d'exercices simulant des situations réelles (équipements, véhicules, etc.). ▪ Au moyen de mises en situation reproduisant des interventions policières à risque élevé. ▪ Sur un chemin public, sur un circuit routier et en simulateur de conduite. ▪ À partir des aspects légaux et administratifs : □ <i>Guide de pratiques policières;</i> □ Lois et règlements en vigueur; □ Common law; □ Jurisprudence; □ <i>Modèle national de l'emploi de la force.</i>

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Amorcer l'intervention.	1.1 Collecte des informations pertinentes à la prise en charge d'un événement 1.2 Formulation adéquate du portrait de la situation
2. Planifier son arrivée sur les lieux.	2.1 Recours approprié à l'assistance nécessaire 2.2 Coordination adéquate des effectifs
3. Intervenir sur les lieux.	3.1 Exécution adéquate d'une poursuite de véhicule 3.2 Approche sécuritaire d'un barrage routier avec hérisson à pointes creuses (HPC) 3.3 Exécution adéquate d'une interception à risque élevé de véhicule 3.4 Exécution adéquate d'une poursuite à pied 3.5 Contrôle adéquat du suspect
4. Apprécier son intervention.	4.1 Identification précise de ses forces et de ses faiblesses en regard des critères d'appréciation spécifiques à chacune des étapes d'une intervention 4.2 Identification de moyens appropriés pour atteindre les visées de la compétence
Et pour toute la compétence	
▪ Intervention sécuritaire ▪ Utilisation adéquate des communications ▪ Maintien d'une communication constante avec son superviseur et les autres intervenants ▪ Exécution adéquate des méthodes de déplacement tactique ▪ Utilisation judicieuse de ses pouvoirs et devoirs ▪ Intervention adéquate intégrant un processus de prise de décision lié à l'emploi de la force	

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Intervenir en intégrant un processus de prise de décision rapide et adapté à la situation tout en utilisant les principes et techniques de l'emploi de la force.	▪ À l'aide du simulateur de tir : □ Prise de décision relative à l'emploi de la force mortelle (Système d'analyse d'interventions à risque). ▪ En utilisant les armes du ceinturon. ▪ À partir de mises en situation simulant les conditions réelles d'exercice qui demandent d'intervenir en utilisant jusqu'à la force mortelle. ▪ À partir du <i>Modèle national de l'emploi de la force</i>, du cadre d'analyse CIOA/CI et du formulaire <i>Emploi de la force</i>. ▪ Au moyen de lectures. ▪ En utilisant ses pouvoirs légaux en vertu de la loi et de la common law. ▪ À l'aide du précis de cours. ▪ À l'aide d'une grille d'appréciation et de coaching. ▪ À l'aide d'un rapport de progression des apprentissages.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Évaluer continuellement la situation.	1.1 Analyse adéquate de la situation 1.2 Analyse adéquate du comportement du sujet
2. Planifier ses actions.	2.1 Planification adéquate de son intervention en fonction de l'événement en cours, de sa perception et des considérations tactiques
3. Intervenir sur les lieux.	3.1 Prise de décision quant à l'option de force raisonnable à appliquer 3.2 Communications adaptées 3.3 Respect constant des techniques et des principes liés à l'intervention physique, à l'intervention tactique et au tir
4. Articuler sa prise de décision.	4.1 Justification à l'aide du cadre d'analyse CIOA/CI 4.2 Consignation adéquate des informations à l'aide du formulaire <i>Emploi de la force</i>
5. Apprécier son intervention.	5.1 Identification précise de ses points forts et de ses points à améliorer en regard des critères d'appréciation spécifiques à chacune des étapes de l'intervention 5.2 Identification des moyens appropriés pour atteindre les visées de la compétence

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Intervenir en maintien et rétablissement de l'ordre – Cote d'alerte 1.	▪ Au moyen d'ateliers pratiques et de jeux de rôle. ▪ Au moyen de rétroactions. ▪ À partir des directives et des commandements du chef de section ou de peloton. ▪ À l'aide d'exposés interactifs, de photos et de vidéos. ▪ À l'aide de démonstrations. ▪ Avec les équipements de la cote d'alerte 1 (casque, bâton et ceinturon du patrouilleur). ▪ À l'aide de la documentation fournie (aide-mémoire, etc.). ▪ En utilisant les modèles de référence opératoires suivants : ☐ <i>Modèle québécois en maintien et rétablissement de l'ordre;</i> ☐ <i>Modèle national de l'emploi de la force.</i>

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Se préparer pour l'opération.	1.1 Maîtrise des habiletés de base nécessaires au maintien et rétablissement de l'ordre 1.2 Préparation et vérification adéquates de l'équipement 1.3 Évaluation judicieuse de la situation 1.4 Élaboration d'un plan d'action adapté à la situation
2. Effectuer l'opération de maintien et rétablissement de l'ordre.	2.1 Évaluation juste des risques et de l'urgence d'agir 2.2 Exécution d'un plan d'action adapté à la situation 2.3 Exécution adéquate des manœuvres et des commandements 2.4 Utilisation d'une option de force adaptée à l'ensemble des circonstances 2.5 Utilisation adéquate des techniques d'intervention physique 2.6 Utilisation adéquate du bâton de 36 pouces
3. Procéder à des arrestations en maintien et rétablissement de l'ordre.	3.1 Arrestation des prévenus au moment opportun 3.2 Exécution adéquate des techniques d'arrestation 3.3 Application adéquate des techniques de mise des menottes au prévenu
4. Apprécier ses interventions de maintien et rétablissement de l'ordre.	4.1 Participation active à l'évaluation des performances de la section ou du peloton quant aux dimensions légale, méthodologique, technique et éthique

Et pour toute la compétence

- Communication adéquate selon la situation et les parties impliquées
- Utilisation judicieuse des options de force disponibles
- Manifestation constante d'attitudes et de comportements professionnels propres au maintien et rétablissement de l'ordre
- Respect en tout temps des rôles attribués aux différents intervenants de l'opération de maintien et rétablissement de l'ordre

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Manifester en tout temps des attitudes et des comportements professionnels, conformément aux exigences de la fonction.	▪ Dans l'ensemble des activités de formation du programme (plateaux, sorties policières, rétroactions, etc.). ▪ Au moyen d'activités spécifiques à ce cours. ▪ Dans le contexte des activités périscolaires et de l'internat. ▪ Par sa participation active à des jeux de rôle. ▪ Par le biais de l'autoévaluation et de la coévaluation. ▪ Lors des rencontres de tutorat. ▪ À l'aide d'outils variés (grilles d'appréciation et de coaching, <i>Rapport de progression</i>, <i>Bilan de formation</i>, <i>Fiche d'appréciation comportementale</i> (FAC), etc.). ▪ Dans une démarche réflexive, critique et personnelle.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Se situer au regard des attitudes et des comportements professionnels attendus de l'École et des organisations policières.	1.1 Identification juste de ses valeurs, attitudes et comportements en regard des attentes de l'École et des organisations policières 1.2 Reconnaissance critique des écarts entre ses valeurs, attitudes et comportements et les attentes de l'École et des organisations policières
2. Fonder ses actions sur les attitudes et les comportements professionnels attendus.	2.1 Manifestation constante d'attitudes et de comportements professionnels dans les interventions policières 2.2 Participation aux activités périscolaires et au contexte de l'internat à la hauteur des attentes de l'École et des organisations policières 2.3 Identification juste des différents facteurs susceptibles d'avoir influencé sa perception et sa prise de décision dans des situations réelles ou hypothétiques 2.4 Identification juste des conséquences de ses attitudes et comportements sur soi et sur les autres 2.5 Prise en charge adéquate de son développement en regard des attentes de l'École et des organisations policières

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer dans un contexte d'intervention auprès des personnes.	▪ À partir de contextes simulant les conditions réelles d'exercice. ▪ À l'aide des outils, de l'équipement ou du matériel nécessaire à la fonction de travail. ▪ En se référant à la documentation nécessaire à l'exercice de la fonction. ▪ À partir d'une ou de plusieurs études de cas. ▪ À l'aide du <i>Modèle national de l'emploi de la force</i>. ▪ À partir de l'<i>Aide-mémoire – La communication</i>. ▪ Par le biais de l'autoévaluation et de la coévaluation.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Évaluer la situation.	1.1 Collecte d'informations pertinentes permettant de comprendre la situation 1.2 Analyse adéquate des informations relatives à la situation
2. Planifier une stratégie de communication.	2.1 Élaboration d'une stratégie de communication pertinente compte tenu de la situation
3. Déployer une stratégie de communication adaptée à la situation et à la personne.	3.1 Adoption d'une communication professionnelle avec la personne 3.2 Démonstration adéquate de techniques de communication en vue de créer un climat de confiance pour la personne 3.3 Application adéquate d'actions favorables à la coopération de la personne
4. Évaluer sa communication.	4.1 Analyse judicieuse de ses forces et de ses points à améliorer au regard de sa stratégie de communication 4.2 Détermination de moyens appropriés pour améliorer sa communication avec les personnes
Et pour toute la compétence	▪ Démonstration de comportements sécuritaires pour soi-même, ses collègues et toutes les autres personnes

Annexe 4

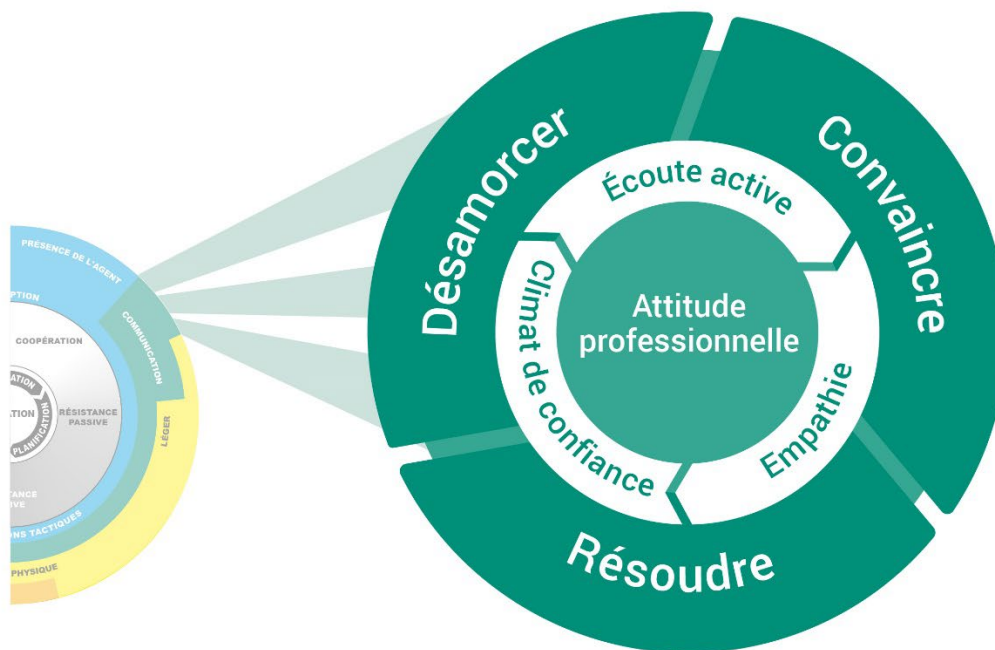
Schéma

La désescalade et la communication tactique – Une formation unifiée

La désescalade et la communication tactique

Une formation unifiée

Les concepts de la désescalade et la communication tactique étant maintenant enseignés dans une même formation, l'École nationale de police du Québec a créé un outil d'apprentissage facilitant la compréhension et l'adaptation de la communication en contexte d'intervention.



? Où se trouve la désescalade?

En contexte d'intervention :

- La désescalade se trouve principalement dans les phases « Désamorcer » et « Résoudre ».
- La communication tactique se trouve principalement dans la phase « Convaincre ».

Annexe 5

Thématiques abordées

THÉMATIQUE	FORMAT	DURÉE APPROXIMATIVE	TOTAL
Crimes de nature sexuelle	Sortie policière 3 – Agression sexuelle (PC35d)	1 h	4 h 20 min
	Rétroaction – Agression sexuelle (PC39)	1 h 30 min	
	Sortie policière 4 – Exploitation sexuelle (PC40)	1 h	
	Rétroaction – Sortie policière 4 (PC41)	50 min	
Violence conjugale	Sortie policière 1 – Violence conjugale (PC29d)	1 h	15 h 30 min
	Retour d'expérience – Violence conjugale – Sortie 1 (EFP04)	1 h 30 min	
	Intervenir sur les lieux – Violence conjugale (PC06)	4 h 30 min	
	Plateau violence conjugale (PC24 à PC28)	8 h 30 min	
Maltraitance des aînés	Atelier thématique – Réponse aux appels (PC15)	1 h	4 h 25 min
	Sortie policière 6 : Prise de plainte au poste – Fraude aînés (PC35f)	1 h	
	Rétroaction – Sortie policière 6 (PC50)	55 min	
	Atelier de résolution de problèmes adaptée à la patrouille (PS06)	1 h 30 min	
Diversité et profilage	Atelier thématique Diversité/profilage (PC32)	3 h	11 h 30 min
	Atelier thématique – Réponse aux appels (PC15)	20 min	
	Plateau Violence conjugale (réalités particulières) (PC24 à PC27)	1 h 30 min	
	Réalité policière en communauté autochtone (PC55)	1 h 30 min	
	Renseignement criminel (PC14)	3 h	
	Sortie policière 3 – Agression sexuelle (diversité sexuelle) (PC40)	1 h	
	Rétroaction – Sortie policière 3 (diversité sexuelle) (PC39)	10 min	
	Sortie policière 4 – Exploitation sexuelle (PC44b)	1 h	
Réalité autochtone	Atelier thématique – Réponse aux appels (PC15)	20 min	3 h 10 min
	Plateau Violence conjugale (réalités particulières) (PC24 à PC27)	20 min	
	Atelier thématique Diversité/profilage (PC32)	1 h	
	Réalité policière en communauté autochtone (PC55)	1 h 30 min	
Santé mentale et itinérance	S'engager dans sa formation et sa profession – Itinérance (EFP01)	5 min	
	Sortie policière 1 – Itinérance et santé mentale (PC40b)	1 h	
	Rétroaction – Sortie policière 1 (PC31)	40 min	
	Plateau : Santé mentale – Intervenir dans des contextes de vulnérabilité (PC36)	3 h 15	
	Webdocumentaire <i>Vulnérable</i> (sections 4, 5, 6 et 8)	1 h	
	La communication (PC04 et PC04.2)	6 h	

THÉMATIQUE	FORMAT	DURÉE APPROXIMATIVE	TOTAL	
Santé mentale et itinérance [suite]	Sortie policière 4– Propos suicidaires (PC35c)	1 h	20 h 30 min	
	Rétroaction de la sortie policière 4 (PC43)	1 h 30		
	Entraînement de base – Le travail d'équipe (IP12 et IP15)	3 h		
	Plateau d'entraînement en réalité complexe (IP23)	3 h		
Fugue/Enlèvement	Fugue, disparition, enlèvement et alerte AMBER (PC23)	3 h	4 h 35 min	
	Sortie policière 2 – Fugue (PC33c)	1 h		
	Rétroaction – Sortie policière 2 (PC34)	35 min		
Gestion du stress et des émotions	Les notions collégiales de <i>Stratégies de gestion du stress et des émotions</i> (1 h 15 min) sont à réviser en activités préparatoires à l'entrée au PFIPG (semaine 0). En cours de formation, les aspirants policiers sont confrontés au stress opérationnel dans les différentes activités : ▪ où les comédiens opposent une résistance physique et verbale; ▪ qui offrent des contextes de réalisation complexes dans l'application des techniques enseignées.		1 h 30 min	
	Suivi de tutorat	1 h 30 min		
	ENQUÊTE	Planifier la suite des opérations	Planifier la suite des opérations (PC06)	1 h
Rétroaction - Sortie policière 2 (PC34)			10 min	
Planifier et effectuer une entrevue de T-P-V		Plateau violence conjugale : planifier l'entrevue (PC25)	30 min	9 h
		Plateau violence conjugale : exécuter l'entrevue (PC26)	3 h	
		Activité en ligne préparatoire à la sortie policière 1 – Entrevue auprès d'un témoin, plaignant ou victime	1 h 30 min	
		Sortie policière 1 – Prise de plainte au poste – Délit de fuite (10-05) (PC29a)	1 h 30 min	
		Rétroaction de la sortie policière 1 (PC31)	30 min	
		Sortie policière 6 : Prise de plainte au poste – Fraude aînés (PC35f)	1 h 30 min	
		Rétroaction – Sortie policière 6 (PC50)	30 min	
Scène de crime		Fugue, disparition, enlèvement et alerte AMBER (PC23)	30 min	
		Plateau Possession de stupéfiants (PC20)	3 h	
		Plateau violence conjugale : intervenir sur les lieux (PC24)	2 h 30 min	
		Plateau violence conjugale : planifier et exécuter l'entrevue (PC25 et PC26)	3 h	

	THÉMATIQUE	FORMAT	DURÉE APPROXIMATIVE	TOTAL
ENQUÊTE [SUITE]	Scène de crime [suite]	Rétroaction – Violence conjugale (PC27)	1 h	20 h 55 min
		Sortie policière 3 – Agression sexuelle (PC35d)	1 h	
		Rétroaction – Sortie policière 3 (PC39)	40 min	
		Cybercrimes et cyberintimidation (PC42)	1 h 30 min	
		Sortie policière 5 – Mort suspecte (PC44d)	1 h	
		Rétroaction de la sortie policière 5 (PC45)	35 min	
		Sortie policière 2 –Introduction par effraction (PC33)	1 h	
		Rétroaction de la sortie policière 2 – Introduction par effraction (PC34)	1 h 10 min	
		Sortie policière 5 – 10-06 Capacité de conduire affaiblie (PC44a)	1 h	
		Rétroaction de la sortie policière 5 (PC45)	1 h 30	
		Sortie policière 6 – Vol qualifié (PC44f)	1 h	
		Rétroaction de la sortie policière 6 -	30 min	
		Activités portant sur le Système d'analyse d'interventions à risque (SAIR)	Intervention policière à risque modéré et élevé (SAIR04)	
Intervention policière à risque modéré et élevé (SAIR05)	1 h 30 min			
Intervention policière à risque modéré et élevé (SAIR06)	1 h 30 min			
Intervention policière à risque modéré et élevé (SAIR07)	1 h 30 min			
Intervention policière à risque modéré et élevé (SAIR08)	1 h 30 min			
Intervention policière à risque modéré et élevé (SAIR09)	1 h 30 min			
Activités sur simulateur de tir	Principes fondamentaux au simulateur (TIR03)	3 h	4 h 30 min	
	Intégration 2 – Tir réactif et barricadé (TIR10)	1 h 30 min		
Activités sur simulateur de conduite	Simulateur 1 – Initiation au simulateur (COND 03)	1 h 30 min	6 h	
	Simulateur 2 – Prise de décision (COND 05)	1 h 30 min		
	Simulateur 3 – Prise de décision (COND 08)	1 h 30 min		
	Simulateur 4 – Traverses d'intersections multiples (COND 11)	1 h 30 min		
Réflexion éthique	Présentation du cours et attentes de l'École et des organisations (EFP01)	1 h 30 min	7 h	
	Retour d'expérience – Violence conjugale (EFP04)	1 h 30 min		
	Retour d'expérience – Dilemmes éthiques vécus par les policiers (EFP05)	1 h 30 min		
	Retour d'expérience – Règlement municipal – Incontinence (EFP06)	1 h		
	Retour d'expérience – État mental perturbé (IP23) (EFP08)	1 h 30 min		

Notes : ■ Les heures indiquées ne tiennent pas compte de la formation collégiale en Techniques policières et sont mentionnées à titre indicatif seulement étant donné l'approche de formation intégratrice.

- Le nombre d'heures inscrit constitue un minimum considérant que chaque thématique peut être abordée dans l'ensemble de la formation sans que ces minutes soient répertoriées de façon particulière dans ce tableau.

Annexe 6

Fiche d'appréciation comportementale

École nationale
de police

Québec

FICHE D'APPRÉCIATION COMPORTEMENTALE (FAC)
Programme de formation initiale en patrouille gendarmerie

NOM : «NOM»	PRÉNOM : «PRÉNOM»
CODE PERMANENT : «CODE_PERMANENT»	COHORTE : «COHORTE» GROUPE : «GROUPE»
DATE DE DÉBUT FORMATION : «DATE_DÉBUT»	INSTRUCTEUR TUTEUR : «NOM_TUTEUR»
DATE DE FIN DE FORMATION : «DATE_FIN»	

LE « SAVOIR-ÊTRE » DU POLICIER-PATROUILLEUR

Les attitudes et les comportements professionnels visés par la présente appréciation sont :

 Respect des personnes et du matériel	 Engagement
 Respect de l'autorité	 Sens des responsabilités
 Intégrité	 Habiletés interpersonnelles et travail d'équipe
 Discipline/Rigueur	 Capacité d'introspection

Échelle d'appréciation

Niveau 1 - En deçà des exigences attendues :	La caractéristique est absente ou se manifeste de façon inégale. Des améliorations sont attendues.
Niveau 2 - Rencontre les exigences attendues :	La caractéristique est présente et rencontre les exigences attendues.
Niveau 3 - Au-delà des exigences attendues :	La caractéristique est évidente et représente une force qui distingue l'aspirant policier de l'ensemble de ses collègues.

Section 1



RESPECT DES PERSONNES ET DU MATÉRIEL

Définition : *Agit auprès des autres avec considération, et ce, peu importe les différences, afin que chaque personne soit traitée avec dignité, dans le respect de ses droits et libertés. Manipule le matériel avec précaution.*

Niveau 1 ☐ voir commentaires	Niveau 2 ☐	Niveau 3 ☐ voir commentaires
--	--	--

Exemples de comportements qui correspondent aux exigences attendues, notamment :

Respect des personnes

- Exprime son point de vue en respectant les autres. Intègre le point de vue de l'autre à sa réflexion;
- S'exprime avec politesse et courtoisie (verbal et non verbal);
- Utilise un langage approprié à la profession, exempt d'impolitesse ou de vulgarité;
- Accepte les opinions différentes des siennes;
- Démonstre de l'intérêt, de la considération face aux personnes. Fait preuve de bienveillance;
- Agit de façon équitable et sans favoritisme ni préjugé avec tout le monde (origine ethnique, sexe, orientation sexuelle, etc.);
- Démonstre de la patience dans ses interventions.

Respect du matériel

- Fait attention au matériel de l'École (véhicules, équipements collectifs, équipement personnel prêté par l'École).
- Fait attention aux biens d'autrui.

NOM : «NOM»

PRÉNOM : «PRÉNOM»

COMMENTAIRES ET FAITS OBSERVÉS JUSTIFIANT L'ATTRIBUTION D'UN NIVEAU 1 OU 3

**RESPECT DE L'AUTORITÉ**

Définition : *Agit de façon à porter égard et considération aux politiques organisationnelles et au statut hiérarchique, à exécuter les consignes et décisions de ses supérieurs sans critiquer et en dépit de ses préférences personnelles.*

Niveau 1 ☐ voir commentairesNiveau 2 ☐Niveau 3 ☐ voir commentaires**Exemples de comportements qui correspondent aux exigences attendues, notamment :*****Respect de l'autorité, des consignes et des directives***

- Applique les décisions et les demandes des supérieurs et instructeurs sans critiquer;
- Démonstre un respect de la hiérarchie;
- S'adapte et accepte les changements imposés. Est facile à diriger;
- Lors d'un désaccord, propose d'autres options et façons de faire constructives permettant d'atteindre l'objectif.

COMMENTAIRES ET FAITS OBSERVÉS JUSTIFIANT L'ATTRIBUTION D'UN NIVEAU 1 OU 3

**INTÉGRITÉ**

Définition : *Agit de façon juste, honnête, éthique et avec droiture envers les autres et les institutions.*

Niveau 1 ☐ voir commentairesNiveau 2 ☐Niveau 3 ☐ voir commentaires**Exemples de comportements qui correspondent aux exigences attendues, notamment :**

- Fait preuve de franchise et de droiture, même dans les situations difficiles ou délicates;
- Lors de la résolution d'une situation, adopte une démarche empreinte d'impartialité et d'honnêteté, et ce, conformément aux règles;
- Fait preuve de loyauté (absence d'action ou de critique déloyale ou malveillante envers les citoyens, collègues, instructeurs, supérieurs ou envers l'organisation);
- Adhère aux valeurs de la profession policière (ex. : respect, intégrité, honnêteté, discipline, etc.) en démontrant un comportement conforme tant à l'intérieur des activités que durant les périodes hors programme;
- Démonstre de bons réflexes pour résoudre des situations difficiles ou complexes (ex. : dit la vérité, s'attribue la responsabilité qui lui revient, respecte les règles, etc.);
- Agit conformément aux lois, règlements et normes professionnelles dans sa conduite professionnelle et personnelle (utilise son statut dans le cadre de ses fonctions professionnelles et non à des fins personnelles ou abusives);
- Rapporte les faits de façon juste et entière;
- Est discret et respecte la confidentialité;
- Reconnaît le travail des autres. Cite ses sources.

COMMENTAIRES ET FAITS OBSERVÉS JUSTIFIANT L'ATTRIBUTION D'UN NIVEAU 1 OU 3

NOM : «NOM»

PRÉNOM : «PRÉNOM»

**DISCIPLINE / RIGUEUR****Définition :** *Agit de façon professionnelle en adoptant une conduite exemplaire et un bon jugement dans le but d'effectuer un travail de qualité.***Niveau 1** ☐ voir commentaires**Niveau 2** ☐**Niveau 3** ☐ voir commentaires**Exemples de comportements qui correspondent aux exigences attendues, notamment :**

- Agit de façon méthodique en se souciant des détails et de la qualité dans la réalisation des travaux et des activités (ex. : rapports, travaux, affectations, etc.);
- Prend les moyens pour répondre aux exigences établies par l'organisation (ex. : échéanciers, présences, etc.);
- Démonstre de la discipline personnelle et de l'ordre. Fait preuve de ponctualité;
- Adopte une tenue soignée et une présentation digne de la profession;
- Prépare son travail de façon à se conformer aux exigences de qualité, d'efficacité et à l'échéancier;
- Gère son temps. Est organisé;
- S'exprime dans un français de qualité, parlé et écrit;
- Repère, collecte et organise l'ensemble des informations pertinentes (ex. : rédaction des rapports);
- Distingue, à partir de faits et d'observations, ce qui est important de ce qui ne l'est pas.

COMMENTAIRES ET FAITS OBSERVÉS JUSTIFIANT L'ATTRIBUTION D'UN NIVEAU 1 OU 3**ENGAGEMENT****Définition :** *Agit conformément aux orientations et aux valeurs de la profession policière en s'impliquant activement dans le milieu.***Niveau 1** ☐ voir commentaires**Niveau 2** ☐**Niveau 3** ☐ voir commentaires**Exemples de comportements qui correspondent aux exigences attendues, notamment :**

- Fournit les efforts pour mettre en pratique ses apprentissages du métier de policier;
- Démonstre qu'il a intégré les valeurs, les principes et les règles organisationnels dans sa conduite;
- Participe activement à une action commune en vue de l'atteinte d'un but (ex. : travaille en équipe, s'implique dans les diverses activités, offre de l'aide et du soutien aux collègues, etc.);
- Démonstre une attitude empreinte d'intérêt et de curiosité pour sa formation et pour la profession policière (ex. efforts face aux difficultés, pratiques, initiatives pertinentes, assiduité pour effectuer tous les travaux, attention et participation en classe, etc.);
- Fournit les efforts nécessaires pour réussir et vise l'excellence. Demande des précisions lorsqu'il en sent le besoin;
- Participe aux activités et démontre de la disponibilité. Contribue à l'effort collectif.

COMMENTAIRES ET FAITS OBSERVÉS JUSTIFIANT L'ATTRIBUTION D'UN NIVEAU 1 OU 3

NOM : «NOM»

PRÉNOM : «PRÉNOM»

**SENS DES RESPONSABILITÉS**

Définition : *Agit de façon responsable et critique, face à ses actions en conscience de son imputabilité. Utilise judicieusement l'information et les ressources mises à sa disposition. Sens du devoir et maîtrise de soi.*

Niveau 1 ☐ voir commentairesNiveau 2 ☐Niveau 3 ☐ voir commentaires**Exemples de comportements qui correspondent aux exigences attendues, notamment :**

- Adopte des comportements et des attitudes qui inspirent la confiance et la crédibilité;
- Accepte la responsabilité de ses décisions, de ses paroles et de ses actions;
- Prend les moyens pour régler les difficultés rencontrées (pratiques, demandes d'aide, etc.);
- Démonstre une cohérence, une constance et une stabilité dans ses décisions et ses actions;
- Fait preuve de maîtrise de soi et de réflexion. N'agit pas par impulsion ou réaction disproportionnée. Adopte une attitude exempte de « boudage » ou d'immaturité, etc.

COMMENTAIRES ET FAITS OBSERVÉS JUSTIFIANT L'ATTRIBUTION D'UN NIVEAU 1 OU 3**HABILETÉS INTERPERSONNELLES ET TRAVAIL D'ÉQUIPE**

Définition : *Agit en ayant une interaction positive avec les autres et ajuste ses comportements pour maintenir des relations interpersonnelles harmonieuses avec les autres.*

Niveau 1 ☐ voir commentairesNiveau 2 ☐Niveau 3 ☐ voir commentaires**Exemples de comportements qui correspondent aux exigences attendues, notamment :**

- Entre aisément en contact avec les autres et avec le public;
- Prend les moyens pour s'intégrer à un groupe;
- Démonstre une attitude adéquate et positive au sein du groupe;
- Fait preuve de souplesse et d'adaptation dans ses rapports avec les autres;
- Contribue de façon équitable dans un travail d'équipe. Fait circuler l'information;
- Laisse de la place à ses coéquipiers lors d'intervention ou d'un travail d'équipe;
- Est capable d'exprimer son désaccord sans attaquer ou sans élever la voix;
- Démonstre de l'ouverture. Est capable de faire des compromis;
- Sait gérer ses émotions de façon efficace (capable de garder son calme avec les autres);
- Est capable de recevoir les commentaires et les recommandations des autres (sans contestation);
- Est enthousiaste. Adopte une attitude positive et optimiste;
- Est capable de s'affirmer tout en respectant les autres (prend toute sa place et seulement sa place).

COMMENTAIRES ET FAITS OBSERVÉS JUSTIFIANT L'ATTRIBUTION D'UN NIVEAU 1 OU 3

NOM : «NOM»

PRÉNOM : «PRÉNOM»

**CAPACITÉ D'INTROSPECTION**

Définition : *Démontre une capacité à observer et à analyser ses propres comportements afin de pouvoir mettre en œuvre des moyens pour s'améliorer.*

Niveau 1 ☐ voir commentairesNiveau 2 ☐Niveau 3 ☐ voir commentaires**Exemples de comportements qui correspondent aux exigences attendues, notamment :**

- Accepte la critique avec ouverture et démontre un souci d'amélioration;
- S'auto-évalue avec justesse en effectuant un portrait de ses forces et de ses points à améliorer lors de ses interventions, des activités ou des interactions avec les autres;
- Tire profit de ses erreurs et accepte la rétroaction dans le but d'améliorer ses comportements ou son rendement;
- Agit en tenant compte des impacts de ses actions sur ses collègues, ses supérieurs et sur l'organisation;
- Démontre une capacité d'effectuer l'analyse d'une situation, même lorsqu'il est impliqué;
- Reconnaît ses erreurs sans les minimiser et est capable de se remettre en question.

COMMENTAIRES ET FAITS OBSERVÉS JUSTIFIANT L'ATTRIBUTION D'UN NIVEAU 1 OU 3

COMMENTAIRES SUPPLÉMENTAIRES (S'IL Y A LIEU)

Section 2**❖ DOSSIER DISCIPLINAIRE**

	Oui	Explication	Non
<i>L'aspirant a un dossier disciplinaire</i>	☐	Voir commentaires	☐
<i>L'aspirant a été impliqué dans une enquête</i>	☐	Voir commentaires	☐

COMMENTAIRES

RÉSULTAT DE LA CONCILIATION

NOM : «Nom» PRÉNOM : «Prénom»

«Nom_Tuteur»
NOM DU FORMATEUR TUTEUR SIGNATURE DATE

☐ **J'ai pris connaissance du contenu de la fiche d'appréciation comportementale.**

Un étudiant peut demander que soit révisé, dans les 15 jours de sa connaissance, une cote ou un commentaire inscrit à sa fiche d'appréciation comportementale. Pour ce faire, veuillez vous référer à la politique sur les recours administratifs (POL 01-02) disponible sur Moodle.

«Nom» «Prénom»
NOM DE L'ÉTUDIANT SIGNATURE DATE

L'original signé de la fiche d'appréciation comportementale est transmis à l'étudiant avec son relevé de notes.
Une copie numérique de l'original signé est conservée au dossier scolaire de l'étudiant.

RÉFÉRENCES

Cette fiche d'appréciation comportementale a été conçue par un comité de travail réunissant des membres de l'ensemble des organisations policières, des cégeps et de l'ENPQ dont la liste peut vous être fournie sur demande.

NOTE : Dans ce document, le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement pour alléger le texte.

NOM : «NOM»	PRÉNOM : «PRÉNOM»
CODE PERMANENT : «CODE_PERMANENT»	COHORTE : «COHORTE» GROUPE : «GROUPE»
DATE DE DÉBUT FORMATION : «DATE_DÉBUT»	INSTRUCTEUR TUTEUR : «NOM_TUTEUR»
DATE DE FIN DE FORMATION : «DATE_FIN»	

Section 3

Cette section est complétée par le personnel de la DFIPG

	Oui	Explication		Non
Accidents automobiles	☐	Accident jugé évitable ☐	Accident jugé inévitable ☐	☐
Absentéisme (nombre d'absences)	Visites à la clinique de santé : ☐ Absences aux cours : ☐ Absences aux rassemblements : ☐			

Mentions – Prix d'excellence	Grades
☐ Récipiendaire du prix d'excellence décerné par les instructeurs ☐ Récipiendaire du prix reconnaissance décerné par les instructeurs ☐ Récipiendaire du prix du mérite sportif décerné par les instructeurs ☐ Récipiendaire du prix reconnaissance décerné par les pairs ☐ Finaliste du prix d'excellence décerné par les instructeurs ☐ Finaliste du prix reconnaissance décerné par les instructeurs ☐ Finaliste du prix du mérite sportif décerné par les instructeurs ☐ Finaliste du prix reconnaissance décerné par les pairs	☐ Capitaine de sa cohorte ☐ Lieutenant(e) de son groupe ☐ Sergent(e) de son groupe
	Fonction
	☐ Analyste de cohorte

Signature du responsable
POSTE DE POLICE NICOLET-ENPQ

**École nationale
de police**

Québec

